

- Sur le fil du rasoir -

(SteF Russeil)

Synopsis : *Deux inspecteurs, sur une scène de crime, mènent l'enquête.*

Personnages : *2 hommes (éventuellement 1 homme et 1 femme)*

Durée : *5'*

Décor : *Minimaliste : une table de chevet. Des objets renversés ici et là (lampe de chevet, cadre, vêtements).*

Costumes : *Jean basket et blouson, un brassard de police pour l'inspecteur.*

AVERTISSEMENT :

Ce texte est protégé par les droits d'auteur.

En conséquence, avant son exploitation, vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de la SACD.

Le rideau s'ouvre sur une pièce en désordre. Visiblement une scène de cambriolage. Mais un cambriolage qui a mal tourné puisqu'un crime a été commis. 2 inspecteurs font le tour de la pièce en auscultant la scène de crime, prenant des photos et déposant des plaques d'identifications sur différents indices.

Inspecteur : *Déposant une plaque d'identification et prenant une photo.*
Eh, ben ! Ils n'y sont pas allés de mains mortes les lascars !

Stagiaire : Pauvre femme. 14 coups de couteau en plein cœur.

Inspecteur : Crime passionnel !

Stagiaire : Qu'est-ce qui vous fait dire ça inspecteur ? Le rendez-vous coquin dans la chambre d'hôtel ?

Inspecteur : Le cœur... Il a visé le cœur. C'est forcément un crime passionnel.

Stagiaire : Ah ouais !

Inspecteur : S'il l'avait frappé à la tête, ç'aurait été ???

Stagiaire : Un crime... Un crime... Euh...

Inspecteur : Emotionnel. Le cœur : passionnel ; la tête : émotionnel.

Stagiaire : Pas bête comme intuition.

Inspecteur : Déduction, pas intuition. Il a visé le cœur, j'en déduis un crime passionnel. Par contre j'ai « l'intuition » que c'est l'amant.

Stagiaire : Ah ? Et pourquoi ?

Inspecteur : Parce que je n'ai aucun indice qui me permette d'en faire une déduction.

Stagiaire : *(Visiblement perdu).* A d'accord ! Regardez inspecteur... *(Sort une pince à épiler et attrape un cheveu).* A propos d'indices. J'ai trouvé quelque chose.

Inspecteur : C'est quoi ?

Stagiaire : Un cheveu.

Inspecteur : Faites voir ?

Stagiaire : *(Montre l'indice en question).*

Inspecteur : Ce n'est pas un cheveu.

Stagiaire : Ah bon ?

Inspecteur : Non, c'est un poil... Oui. Un poil.

Stagiaire : Vous êtes sûr ? Il est long pour un poil.

Inspecteur : Certes. Mais c'est un poil !

Stagiaire : Déduction ou intuition ?

Inspecteur : Constatation !

Stagiaire : Ah !!!

Inspecteur : Je constate que c'est un poil.

Stagiaire : C'est peut-être celui de la femme ?

Inspecteur : Impossible. Elle était esthéticienne. Je constate que c'est un poil et j'ai la certitude qu'en tant qu'esthéticienne qu'elle prenait soin de ses poils. Je suppose que l'auteur du meurtre est un homme.

Stagiaire : L'amant... par intuition.

Inspecteur : Non.

Stagiaire : Si ! C'est ce que vous avez dit tout à l'heure

Inspecteur : Oui. Mais j'ai changé d'avis.

Stagiaire : Au sujet de l'amant ?

Inspecteur : Non, au sujet de l'intuition. C'est l'amant... par supposition.

Stagiaire : Waf ! Ça devient extrêmement compliqué comme enquête.

Inspecteur : Lorsque qu'il y a des constatations, des intuitions, des déductions, et des suppositions, il y a toujours des complications.

Stagiaire : Donc je résume. Pour vous c'est un crime passionnel perpétré par l'amant de la femme et pour lequel à cet instant nous n'avons qu'un seul indice : un poil !

Inspecteur : C'est une conviction.

Stagiaire : (*Montrant le poil*). Je croyais que c'était une constatation ?

Inspecteur : Je « constate » que c'est un poil, et que ce poil est une pièce à conviction !

Stagiaire : Mais bien sûr, où avais-je la tête ? C'est la constatation de la pièce à conviction qui vous fait supposer que l'auteur est l'amant.

Inspecteur : (*Le téléphone portable sonne. Il décroche*). Bonjour commissaire. (*Met*

la main sur le micro du téléphone et chuchote au stagiaire). C'est le commissaire divisionnaire. (Il s'éloigne). Je vous écoute commissaire... Oui... Oui. C'est ça... 14 oui... en plein cœur. Crime passionnel oui !... Pas grand-chose pour le moment... Juste un poil... Oh, tout ce qu'il y a de plus normal. Non ? Ce n'est pas vrai ? Oui... Bien sûr... Oui, je comprends... Ne vous inquiétez pas, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour éclaircir cette affaire au plus vite. Je vous tiens au courant dès que j'ai du nouveau. Au revoir Commissaire. (Il raccroche).

Stagiaire : Il n'a pas l'air d'être de bon poil !

Inspecteur : C'est le moins qu'on puisse dire. La victime est la femme de Victor De Séville. Le barbier. Barbier personnel du Ministre de l'intérieur. Le barbier a été vu ce matin en compagnie du Ministre, soit quelques heures avant le drame.

Stagiaire : Aïe ! C'est pas bon ça, inspecteur.

Inspecteur : Ce n'est pas bon. Pas bon du tout.

Stagiaire : Et si l'amant c'était le ministre ?

Inspecteur : Tu es sérieux là ?

Stagiaire : J'ai l'air de me poiler, inspecteur *(Il ricane bêtement)* ?

Inspecteur : *(Regard sévère).*

Stagiaire : Aux temps pour moi inspecteur !

Inspecteur : Tu veux dire que le Ministre aurait donné rendez-vous à cette jeune femme, dans cet hôtel, et que la petite aventure aurait mal tournée ?

Stagiaire : Supposition !

Inspecteur : Affabulation !

Stagiaire : *(En rimes)*

Ou que le coupable c'est le mari.

Sa femme était ici.

En bonne compagnie.

Il surgit.

Les surprend au lit.

Le ministre s'enfuit.

Il se venge sur sa mie.

Inspecteur : Déclamation ?

Stagiaire : Déduction !

Inspecteur : Revenons à nos moutons.

Stagiaire : Il faut savoir à qui appartient ce poil !

Stagiaire : Soit il appartient au barbier.

Inspecteur : Ce qui est peu probable...

Stagiaire : Car comme l'esthéticienne, le barbier doit prendre soin de ses poils. Bien rasés, fortifiés, lustrés, etc... etc...

Inspecteur : Soit il est au Ministre. Dans ce cas 2 hypothèses : Le barbier revenait du Ministère où il avait rasé Gratis.

Stagiaire : Euh...Vous êtes sûr que le barbier ne se faisait pas payer pour sa prestation ? Car on connaît d'autres employés de ce genre qui se faisaient grassement rémunérer pour ce type d'activité.

Inspecteur : Je parle du Ministre. Jean-Paul Gratis.

Stagiaire : Aux temps pour moi !

Inspecteur : Donc, deux hypothèses...

Stagiaire : Soit le barbier revenait du Ministère avec un poil du Ministre sur lui et qui lui aurait échappé ici même lors de l'altercation.

Inspecteur : Soit c'est le Ministre qui serait venu ici après s'être fait tailler la barbe et qui aurait perdu un des poils, resté sur sa personne... *(Après un temps)*. Nous n'avons pas assez d'éléments. Dans la Police on ne peut pas raisonner à un poil près. Il faut être précis, avoir des faits, des preuves.

(Le téléphone sonne. Il décroche)

Allô... Oui... Oui... OK, bien reçu !

Stagiaire : Alors ?

Inspecteur : On a retrouvé l'arme du crime... Des ciseaux de coiffeur !

Stagiaire : Je crois bien qu'on tient notre coupable inspecteur !

Inspecteur : A moins que...

Stagiaire : A moins que quoi ?

Inspecteur : A moins qu'il ne s'agisse d'un... d'un chien.

Stagiaire : Sauf votre respect inspecteur, je ne pense pas qu'un chien sache manier le ciseau de la sorte. Un toiletteur à la rigueur.

Inspecteur : Je parle du poil. Peut-être est-ce un poil de chien.

Stagiaire : Qu'est-ce qui vous fait dire qu'il s'agit d'un poil de chien inspecteur : L'intuition ? La déduction ? La supposition ? La conviction ? La constatation ?

Inspecteur : Le flair. Uniquement le flair !

Stagiaire : Ce chien en question avait-il un maître ?

Inspecteur : La question ne se pose pas tout à fait en ces termes.

Stagiaire : Ah ???

Inspecteur : Oui, il serait plus correct de se poser la question de savoir si ces maîtres, je parle de la femme, du barbier et du ministre ont un chien. En tout cas, ce poil nous donne du fil à retordre.

Stagiaire : Et si c'était une fausse piste, un leurre.

Inspecteur : Développe !

Stagiaire : Prenons l'histoire à rebrousse-poil. Vous avez l'intuition que l'amant est l'auteur du meurtre. Je fais la supposition que le Ministre est l'amant. Nous en faisons la déduction que le ministre est le meurtrier. Or, suite au coup de fil du Commissaire Divisionnaire, nous savons que le Barbier et le Ministre se sont vus ce matin quelque peu avant le meurtre. Le barbier sait que sa femme le trompe avec le Ministre et le mari, barbé par cette relation, décide de se venger en tuant sa femme. Néanmoins, il prend soin de prélever un poil de barbe du ministre et le dépose ici, laissant penser que c'est le ministre le coupable, alors que c'est le barbier.

Inspecteur : C'est un peu tiré par les cheveux mais belle démonstration ! Tu oublies les ciseaux retrouvés non loin de là. Si son plan était aussi bien préparé, pourquoi aurait-il pris le risque de laisser ses ciseaux dans un endroit aussi peu discret ? Cela n'a pas de sens.

Stagiaire : Au contraire, c'est pour nous caresser dans le sens du poil, inspecteur. Il fait appel à notre intelligence, notre esprit d'analyse, de déduction. Lorsqu'on l'interroger, et qu'on lui mettra le ciseau sous la moustache, ce barbier aura beau jeu de dire que s'il avait si bien préparé son geste, il n'aurait pas pu laisser trainer l'arme du crime à la vue de n'importe qui. Ce serait pour lui complètement incohérent. De plus, il pourra nous dire avec évidence que ces empruntes sont sur l'arme du crime, puisque ce sont ces ciseaux. Il nous demandera donc de chercher du côté de l'amant... mais nous ne serons pas dupes, n'est-ce pas inspecteur ?

Inspecteur : Certes. Tout est clair. Le meurtrier est le barbier. Et à cause d'un poil, il vient de se faire coiffer au poteau.

SteF Russeil

stephane.russeil@gmail.com

Site personnel : <http://russeil-stephane.e-monsite.com>